



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 38509

Texte de la question

M. Bernard Cazeneuve à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. De graves incidents nous alertent régulièrement sur l'état de nos structures psychiatriques. Malgré une tâche extrêmement difficile, les personnels doivent composer avec un manque de moyens évident. Ils demandent aujourd'hui que leur travail soit plus justement rétribué. La perte de pouvoir d'achat de ces salariés s'élève à 14 % en 10 ans. En 2008, le Gouvernement leur a octroyé une augmentation de salaire de 2,14 %. Or les salariés de la fondation Bon sauveur de Picaucville dans la Manche n'ont reçu de leur fédération d'employeurs qu'une augmentation de 0,75 %, ce qui a été particulièrement mal perçu par les professionnels concernés qui appellent donc à une large mobilisation. En conséquence, il demande quelles initiatives pourraient être prises afin d'assurer à ces salariés méritants une plus juste rémunération.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38509

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 décembre 2008, page 11069

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)